

Question du moment

avec le Vice-président, Denis BLANQUET



Zoom sur les déchets

Pourquoi un nouveau guide du tri ?

Le premier objectif de ce nouveau guide est de rappeler les consignes de tri des déchets pour améliorer les performances de tri. Autre point important, c'est de sensibiliser les habitants à l'importance du tri pour diminuer les quantités d'ordures ménagères. Nous en produisons actuellement 242 kg/hab. par an alors que la moyenne régionale est de 188 kg. Il faut absolument mieux trier, moins gaspiller, composter. C'est ce qui est mis en valeur dans ce nouveau guide.

Il est question de prévention ?

Le guide du tri qui sera distribué à tous les habitants en est un élément important. Il présente les différentes pistes pour diminuer la quantité de déchets résiduels tout en n'oubliant pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. La prévention est l'affaire de tous, ce sont les gestes individuels qui font l'efficacité collective de diminution des déchets. Nous réfléchissons à une information personnalisée qui pourrait être donnée lors d'une campagne de sensibilisation menée par des ambassadeurs du tri.

On observe régulièrement des déchets abandonnés ...

Les dépôts sauvages en pleine nature sont relativement rares. Ce qui est plus fréquent c'est la dépose d'objets non appropriés à côté des colonnes de tri sélectif : gros cartons, appareils électroménagers, ordures ménagères... Il y a pourtant deux déchèteries sur le territoire, gratuites pour les particuliers et faciles d'accès. En cas de doute, les personnes peuvent se renseigner auprès du service déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Alors comment limiter ces dépôts ? En faisant d'abord appel au civisme de chacun et aussi en rappelant que les contrevenants peuvent être verbalisés.



2 ZI Chartreuse Guiers
Pôle tertiaire
38380 Entre-deux-Guiers
04 76 66 81 74

Agenda

• 9 septembre 2017 à partir de 8h30

Forum des associations

Saint-Laurent du Pont et Les Echelles

Les associations du territoire viennent présenter durant cette journée les activités qu'elles proposent dès la rentrée.

• Du 16 au 17 septembre 2017

La Bambée des Homeaux

Saint-Pierre de Chartreuse

Nouvelle édition de ce trail pour les jeunes organisée par le Ski Nordique Chartrousin.

• Du 16 au 17 septembre 2017

Les 24h de Saint-Laurent du Pont

Saint-Laurent du Pont

24^{ème} édition de cette course à pied d'endurance d'une durée de 24 heures, organisée par l'Office Municipal des Sports.

• 22 septembre 2017 à 20h30

86^{ème} soirée Théâtre aux Entremonts

Saint-Pierre d'Entremont

A la salle Notre-Dame, spectacle bâti autour de chansons et de chroniques publiées par Renaud dans Charlie Hebdo entre 1994 et 1996.

• Du 7 au 8 octobre 2017

Grand parcours de Chartreuse

Saint-Pierre d'Entremont

Rassemblement d'amateurs de randonnée alpine qui souhaitent découvrir les panoramas grandioses des vives et sentiers en balcons du massif de la Chartreuse !

• 19 octobre 2017 à 9h

Journée de la création et la reprise d'entreprise

Saint-Laurent du Pont

Cette journée réunira plus de 30 exposants spécialistes de la création et la reprise d'entreprise en Chartreuse.

• 21 octobre 2017 à 20h

Talents de Chartreuse

Saint-Laurent du Pont

Spectacle final pour le public qui pourra voter pour désigner le gagnant parmi les artistes sélectionnés lors des précédentes phases du concours.

euros

50 050

c'est le
montant des
subventions
versées aux
associations
du territoire
pour l'année
2017.

A ne pas rater

L'entreprise PATURLE ACIERS recrute 10 postes de conducteur de système de production automatisée.

Spécialisée dans la transformation du carbone et de l'acier inoxydable, cette PME basée à Saint-Laurent du Pont, a des besoins de recrutement récurrents pour faire face aux départs de retraite de son personnel et à un accroissement de son effectif rendu nécessaire par des perspectives économiques favorables.

En effet, l'entreprise PATURLE ACIERS compte aujourd'hui 175 salariés et réalise un chiffre d'affaires d'environ 34 M€.

Lancement d'une formation collective

Afin de répondre à son besoin (10 postes en CDI temps plein), l'entreprise fait appel à la Maison de l'Emploi en lien avec Pôle Emploi pour monter une formation financée par la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Adefim sur le métier de conducteur de système de production automatisée.

Réunion d'informations collectives

Pour connaître les modalités d'entrée en formation, de recrutement et le détail des postes, rendez-vous à l'une des réunions d'informations :

- **Vendredi 15 septembre 2017 de 9h à 11h** à la Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan - 40, rue Mainssieux - 38500 Voiron
- **Lundi 18 septembre 2017 de 9h à 11h** à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse - 2, zone industrielle Chartreuse-Guiers - 38380 Entre-Deux-Guiers
- **Judi 21 septembre 2017 de 14h à 16h** au Pôle Formation Industries Technologiques - 83, rue de Chatagnon - 38430 Moirans

Contact

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'emploi au **04 76 93 17 18** ou par mail à : marie.ditommaso@paysvoironnais.com ou sur le site internet : www.paturle-aciers.fr

Chartreuse Pratique

Ré-ouverture des services de la petite enfance

Bébébus

L'accueil des enfants reprendra dès le 28 août au matin avec possibilité d'inscriptions durant 15 jours tous les matins. Pour l'inscription se munir du carnet de santé, de votre numéro d'allocataire CAF et de sécurité sociale du parent couvrant l'enfant, d'une attestation de responsabilité civile du chef de famille et votre avis d'imposition sur les revenus 2015. Plus d'informations, contacter le Bébébus au **06 85 93 04 53**.

RAM A Petits Pas

Les permanences téléphoniques reprendront le 4 septembre à 15h et les temps collectifs le :
- mardi 5 septembre au RAM
- lundi 11 septembre à Saint-Christophe sur Guiers
- lundi 25 septembre à Entre-deux-Guiers
Pour plus d'informations, contacter le RAM au **04 76 55 44 41**

RAM Ma Chouette Nounou et Les Oursons de Chartreuse

Les temps collectifs reprendront dès le 5 septembre. Les permanences téléphoniques reprendront le 4 septembre. Pour plus d'informations, contacter le RAM au **06 59 77 73 56**

Accueil des enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques

La Communauté de Communes lance la troisième phase du programme d'accueil, en milieu ordinaire, des enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques, à l'échelle du territoire.

Des ateliers thématiques auront lieu à la rentrée sur : la création de malles pédagogiques, la communication, la création d'un groupe réseau ... etc

Pour connaître toutes les dates des ateliers à venir, rendez-vous rubrique Enfance/Jeunesse sur : www.coeurdechartreuse.fr

Le nouveau guide du tri est disponible !

Avec toutes les informations pour valoriser et trier vos déchets sur le Cœur de Chartreuse, le guide insiste sur la prévention pour agir en amont et produire moins de déchets. C'est essentiel !

Le tri des déchets à la source est un geste simple et citoyen qui permet de limiter l'exploitation des ressources naturelles. Trier, c'est aussi réduire la quantité d'ordures ménagères et donc diminuer les charges financières du service.

Appel au civisme pour le maintien de la propreté des points d'apport volontaire : deux déchèteries desservent le territoire, merci d'utiliser ces services pour le respect de tous !

Ce guide est disponible dans les bureaux de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, dans vos mairies et dans les offices de tourisme.